



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## réglementation

Question écrite n° 89586

### Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les préoccupations du secteur du bâtiment car les entrepreneurs, déjà dans une période de crise durable et profonde, doivent aussi affronter le phénomène des travailleurs détachés. Certaines entreprises font appel à des salariés des pays de l'Est pour leurs chantiers en France, et baissent ainsi leur coût de 30 % puisque les cotisations sociales de ces travailleurs sont payées dans les pays d'origine. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour lutter contre cette concurrence déloyale pour nos entreprises qui emploient des salariés sous droit français.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89586

**Rubrique :** Travail

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 septembre 2015](#), page 7379

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)